



## Consentement ou refus de divorce?

Par **Béatrice**, le **24/02/2008** à **09:44**

Mon mari a décidé de se séparer de moi dans , je suppose , la perspective d'un divorce. Je n'accepte pas cette idée pour une raison qui n'apparaît dans aucun code: le chagrin et un sentiment d'injustice. rnEn cas de séparation, il ne devrait y avoir aucun litige par honnêteté de part et d'autre.rnMais puis-je refuser le divorce par simple principe?rnQue me conseillez-vous de faire?rnMerci d'avance

Par **jeetendra**, le **24/02/2008** à **09:53**

bonjours, refuser de divorcer n'empêchera pas votre mari d'introduire une action en justice pour que le divorce soit prononcé, si vous refusez la procedure sera plus longue mais à terme le divorce sera quand même hélas prononcé, ne vous laissez pas abattre, courage, cordialement